

ABONNEZ-VOUS AU "NATIONAL." Seulement - \$3.00 par Année.

LE NATIONAL. "Parare Domino Plebem Perfectam"

Pour vos Impressions de toutes sortes, adressez-vous au "NATIONAL," 63 Market St., Lowell, Mass.

BENJAMIN LENTHIER,

Journal Quotidien.

Directeur-Propriétaire

Entered at the Lowell Post Office as second class matter.

Agents du NATIONAL et du DRAPEAU NATIONAL.

JOSEPH F. PINARD, ALBERT PELLETIER, NOEL CARTIER, J. L. BREAULT.

NOUVEAUTES ETONNANTES A MERRIMACK STREET CASH MARKET

B. CHEVALIER, Propriétaire. 335 RUE MERRIMACK.

L'été est le temps de faire usage de toutes sortes de légumes. Tous en trouveront à ce marché, de première qualité et des plus frais, vu qu'ils arrivent tous les matins des principales fermes environnantes.

Salades, Rhubarbes, Fraises, Pommes, Céleri, Navets, Choux, Pois Fèves, Bled-Inde, Asperges, etc.

Epaules Fraîches, 11c. Lard de Cote 13c. Lard Frais, 12c.

C'est le marché populaire de tous les Canadiens.

Garde Mouches (SCREENS)

Faisant sur tous Chassis, 25 cts 30 cts et 35 cts.

Garde mouches (Screen) pour portes de toutes grandeurs \$1.00 seulement.

Machine à raser l'herbe, râtaux, houe pour jardin.

H. C. GIRARD,

Marchand Canadien de Ferronneries, 264 Rue MERRIMACK.

Graines d'oiseau pour 5 cents la livre

Phos J. Kennedy,

Récemment chez

P. LYNCH,

Invite le public Canadien à visiter son nouveau

Restaurant

—AU— No. 11 Rue Salem

ELZEAR LAMOUREUX BIJOUTIER.

Montres, Diamants, Joailleries, Argenteries, Articles de Fantaisie, etc.

37 1-2 Rue Cheever. PETIT CANADA.

Dr J. E. St. ONGE,

Médecin et Chirurgien, 329 Rue Merrimack, Lowell, Mass. Gradué de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal; Faculté Laval. Consultations—8 à 10 a. m., 1 à 4 p. m., 7 à 9 p. m.

Dr. J. A. TELLIER,

LE SEUL Médecin-Vétérinaire Canadien A LOWELL MASS

Gradué et Médaille de l'Université Laval en l'année 1888. Membre de l'Association Médicale Vétérinaire et secrétaire de la dite Association, ex-assistant directeur de l'École Vétérinaire française de Montréal.

Attention spéciale aux maladies nécessitant l'intervention de la Chirurgie. Heures de Consultation: 10 à 12 A. M., et de 1 à 3 P. M.

SERVICES DE NUIT. BUREAU: 33 RUE CABOT, Téléphone 358-3

Vanille de Metcalf

Blanche comme de l'eau.

La plus pure et du meilleur goût. De beaucoup meilleure qu'aucune autre. Deux quantités.

2 Oz. 30. 4 Oz. 60.

Ces articles sont d'une double force mais non pas d'un double prix.

F. M. BARNEY & CO.,

Marchand en gros et en détail.

187 Rue Middlesex

Andouze de la Warrant National Bank

Téléphone 144-4.

Le NATIONAL et le DRAPEAU NATIONAL.

Sont en vente aux adresses suivantes à Lowell.

La Pharmacie Française, coin des rues Cabot et Moody. La Pharmacie Roussin, 4 rue Cabot. Dr C. Héroux, coin des rues Merrimack et Cabot. O. L. Cambridge, Merrimack House Block, rue Merrimack. Pierre Lavette, 7 rue Aiken. Paul Thibault, 5 Lakeview Avenue. St. H. Hillier, coin des rues Aiken et Hall. J. H. Tully & Co., 25 rue Merrimack. James Malden, 47 rue Tilden. Lowell Pharmacy, rue Merrimack. A la Pharmacie F. L. Richard, Lakeview Ave. Railroad News Depot, Enc. de Middlesex et Thorndike Streets.

QUINZE PIASTRES

LES TROUBLES DE CENTRALVILLE

Nouvelle arrestation opérée hier soir. Les résidents ordinairement si paisibles du quartier de la Lakeview et de la Lilley Avenue sont de plus en plus indignés de la manière dont ils sont traités depuis une couple de semaines par les deux "suisses" ambulants, qui vont débâter contre la religion catholique.

Plusieurs d'entre eux disent que si cet état de choses continue plus longtemps ils quitteront ce quartier pour aller résider ailleurs, où ils seront certains d'être moins troublés.

Grands Changements

UN NOUVEAU PROVINCIAL DES OBLATS

Le Révd Père Amyot remplace le Révd Père Emard s'en va à Belvidère

De grands changements qui ont été décidés ces jours derniers auront lieu bientôt dans l'organisation des RR. PP. Oblats et seront sentis surtout pour notre population canadienne.

Le Révd Père McGrath, provincial des Pères Oblats, s'est démis de ses fonctions et doit se rendre au séminaire de Buffalo, N. Y. Il sera remplacé par le Révd Père Guillard, autrefois de la maison de Buffalo, et aujourd'hui attaché à la desserte de la paroisse du Sacré-Cœur, et le nouveau provincial ira résider au presbytère canadien de la rue Merrimack.

Il aura pour assistant le Révd Père Garin qui cesse d'être notre curé, mais qui continuera à résider dans la même maison.

Le Révd Père Garin sera remplacé comme supérieur de la congrégation canadienne par le Révd Père Amyot, qui a été plusieurs années supérieur de la maison de Pittsburgh, N. Y.

On annonce aussi que le Révd Père Emard sera envoyé à la congrégation canadienne pour être attaché à la desserte de Belvidère.

Tous ces changements ne nous ont été appris que par Dame Rumeur mais nous avons tout lieu de croire qu'ils sont exacts et vu leur importance nous avons cru devoir les publier aussitôt.

NAISSANCES

UN COUP DOUBLE

Un Gros Garçon et Quatre Petites Filles

M. Léon Baribault passait hier les cigares à ses amis, à l'occasion de l'arrivée dans sa famille d'une jolie petite fille, Parrain et marraine, M. Joseph St. Ives et Mlle Adèle Baribault.

M. Arsène Massicotte a reçu de son épouse un magnifique cadeau; il consiste en une charmante fille. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Massicotte.

M. Antoine Gagnon était hier dans la jubilation, et il y avait de quoi, car son épouse venait de faire l'acquisition d'un gros garçon qui a reçu au baptême les noms de Joseph, Delphis. Parrain et marraine M. et Mme Delphis Belleville.

—La semaine dernière, Mme Georges Caisse, de la Bay State Court, Centralville, donnait naissance à deux charmantes petites filles. La mère et les enfants se portent bien.

J. H. GUILLET,

AVOCAT, NOTAIRE et JUGE de PAIX

Commissaire pour la Province de Québec. Chambres 18 et 19, Central Block.

No. 31 Rue Central, Lowell. Andouze des magasins de J. L. Chalifoux

Dr J. E. Lamoureux

36 Cabot Street.

Consultations de 8 à 10 a. m., de 1 à 3 p. m. et de 7 à 9 p. m.

Le Dr. Lamoureux donne une attention toute spéciale au traitement des maladies des yeux et des oreilles.

3 m 21 av

GRANDE EXCURSION.

LES TROUBLES DE CENTRALVILLE

Vu le grand succès obtenu lors des dernières élections par le Club Démocratique Canado Américain dans son travail pour la naturalisation, ce club a décidé de donner, le 20 juillet prochain, une grande excursion champêtre dans le but de venir en aide au fonds de naturalisation. Nous donnerons les détails plus tard.

PERSONNELS

Mlle Adeline et Antoinette Germain et Louisiana Chandonnais partent, jeudi soir, pour St Jean des Challeons, où elles passeront leurs vacances d'été. Elles profiteront de leur séjour au pays natal pour en visiter les principaux centres. Bon voyage et bon amusement.

—Ceux qui partent pour voyage et qui ont besoin de voitures pour se faire conduire à la gare vont toujours s'adresser chez M. Joseph Albert, au No 23 rue Cheever.

—M. et Mme A. A. Descoteaux sont partis hier, pour le Canada, où ils vont passer quelques semaines de vacances.

—Mlle Albina Brunette, de Suncook, N. H., est venue rendre visite à ses parents et à ses amis de Lowell.

—Mme A. E. Colombe, de la rue Fletcher, part demain matin avec sa petite fille, pour Plattsburgh, N. Y., où elle passera une partie de l'été chez ses parents. Puisse son voyage lui être agréable!

—Mlle Delphine Mollere, la digne présidente de la congrégation de Notre-Dame de Lourdes, est partie, ce matin, pour Coaticook, P. Q., où elle passera une vacance de cinq ou six semaines. Un grand nombre de ses amis sont allées la saluer à son départ à la gare et lui ont souhaité un bon et heureux voyage. Son absence laissera un grand vide parmi les membres de la congrégation dont elle est présidente. Dans son voyage, elle est accompagnée de Mlle Rose et de M. Napoléon Champagne, enfants de M. Olivier Champagne.

—Mlle Emélie Desrosiers est partie ce matin pour Coaticook, où elle est allée prendre dans sa famille, un repos bien mérité. Cette demoiselle fait le voyage avec Mlle Mollere. Nous lui souhaitons un heureux voyage.

—Les Diles Mercier, de la rue Moody, sont parties, ce matin, pour le pays natal où elles passeront les mois de chaleurs dans l'intimité de leur santé. Puisse l'air embaumé des côtes du St Laurent leur être favorable!

—Mlle Pierre Gobin, de la rue Lee, est partie hier soir pour le Canada, accompagnée de ses deux filles, Mme Hermidas Champagne et Mlle Emma Gobin. Elles seront absentes quelques semaines.

—Mlle Groudin, filles de notre concitoyen, M. Magloire Groudin, arriveront à 8 heures, ce soir, à la gare Middlesex, du Canada où elles ont passé deux ans au couvent de la Pointe du Lac. Elles passeront leurs vacances au milieu de nous et nous leur souhaitons beaucoup de plaisir.

Merci, M. L. C. C.

Mon enfant et sujet à de graves attaques de diarrhée. Durant sa dernière maladie on lui donna souvent le Dr Hand's Diarrhoe Mixture qui produisit une guérison immédiate. Comme dans les occasions précédentes on aurait été obligé d'avoir la visite d'un médecin au moins une douzaine de fois. Je crois que les remèdes du Dr Hand auraient sauvé la vie à mon enfant que j'ai perdu, si j'avais pu m'en procurer dans le temps de sa maladie. Mme F. H. Bennett, 722 rue New Camden, N. J. Ce sont d'excellents remèdes pour les enfants. 25 cents chez tous les pharmaciens.

Gaspard Desforges, qui appartient à la classe de Leclair, officier au samedi 11 a vu Brien souffler dans un cornet pour empêcher les assistants d'entendre le sermon que prêchait Leclair.

Une jeune fille que l'on voit souvent dans la voiture où elle siège pour la forme dit aussi qu'elle a vu Brien encourager les autres à faire du tapage pour interrompre leur assemblée.

Les témoins de Leclair—qui certes est l'instigateur de l'arrestation de Brien, sont de ses brebis (comme il appelle ses membres) et semblent s'être donnés le mot pour rendre leurs témoignages.

Les lois de l'Etat permettent que des assemblées religieuses soient tenues en des endroits publics et ceux qui y troublent la paix peuvent être sévèrement punis.

Après les remarques du juge, Brien est condamné à \$15 d'amende.

Maintenant que cette affaire, regrettable pour M. Brien, est passée, nous conseillons à nos compatriotes de Centralville de laisser ces pauvres sires tout seuls et de ne pas approcher de leur baraque ambulante.

Laissez-les parler pendant quelques jours pour l'herbe et les pierres qui les entourent et ce sera peut-être le meilleur moyen de se débarrasser d'eux.

Du train qu'ils sont partis aujourd'hui ils feront certainement arrêter tous ceux qui les troubleront quand ce ne serait que pour faire parler d'eux.

Évitez-les le plus possible et vous verrez qu'ils se fatigueront bientôt à parler pour les étoiles.

Laissons aboyer les chiens qui veulent aboyer; ça ne mord pas.

Trouve Comptable

Groëan, l'individu qui a comparu en cour hier après-midi, accusé d'assaut à coups de fer à repasser sur un nommé Corbel ou Corby, ce qui a eu lieu rue Exeter, a été trouvé comptable et placé sous caution de \$500 jusqu'à samedi prochain quand il sera condamné.

Le juge a continué cette cause pour pouvoir plus facilement connaître le résultat des injures avant de prononcer la condamnation.

MARIAGE LEBLANC-CLOUETTE

Hier après-midi à 1.30 heure au presbytère des RR. PP. Oblats, M. Misail Leblanc unissait ses jours à ceux de Mlle Léa Clouette. Le Révd Père Amyot donna la bénédiction nuptiale aux nouveaux époux. Les témoins étaient MM. Serville Leblanc et Hilda Clouette. Après la cérémonie, les nouveaux mariés et leur escorte se sont dirigés vers la résidence des parents, 451 rue Adams, où un excellent dîner de noces a été servi.

M. et Mme Leblanc ont été les récipiendaires de nombreux et riches cadeaux. Nos meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité.

QUINZE PIASTRES

LES TROUBLES DE CENTRALVILLE

Nouvelle arrestation opérée hier soir. Les résidents ordinairement si paisibles du quartier de la Lakeview et de la Lilley Avenue sont de plus en plus indignés de la manière dont ils sont traités depuis une couple de semaines par les deux "suisses" ambulants, qui vont débâter contre la religion catholique.

Plusieurs d'entre eux disent que si cet état de choses continue plus longtemps ils quitteront ce quartier pour aller résider ailleurs, où ils seront certains d'être moins troublés.

MM. Charles H. Boisvert et Auguste B. Jean, deux des plus anciens résidents de Centralville, travaillent avec activité pour faire cesser tous ces scandales. Une pétition sera probablement signée et envoyée aux autorités pour les prier de s'occuper de ce fait.

Hier soir, M. Louis R. Brien, de la Lilley Avenue, a été arrêté, parce que, samedi soir, il avait permis l'entrée de son magasin à certains curieux qui stationnaient sur le trottoir et qui avaient été dispersés par la police.

Il a comparu en cour ce matin, accusé d'avoir troublé la paix dans une assemblée religieuse. L'avocat Rivet représentait le gouvernement et l'avocat Harvey était chargé de la défense.

Six témoins sont assésmentés pour le gouvernement.

Isaac B. Leclair est le premier entendu. Il dit qu'il est le prédicateur qui a été troublé dans son sermon, samedi soir, au moment où des centaines de personnes l'écoutaient attentivement. Brien, dit-il, à différentes reprises pendant qu'il parlait, fut tapageur et l'empêcha de continuer son sermon. Il dit ensuite que depuis près de trois semaines il prêche tous les soirs sur la rue Aiken, près de la Lilley Avenue, et qu'il représente la religion Baptiste qui a ses quartiers-généraux dans le Barrister Hall. Il dit qu'il a en la permission du maire et du chef de police de tenir ses assemblées à cet endroit et que Brien, depuis son arrivée dans ce quartier, a empêché de finir ses sermons.

Il a payé \$20 pour les services de la police et est prêt de payer plus encore à l'avenir si les troubles continuent. Il continuera ses assemblées, dit-il, employant douze officiers de police pour garder la paix. Daniel Leclair, le frère du précédent et qui est aussi charretier, dit à la cour que Brien, chaque fois qu'une assemblée est tenue en face de son magasin, est tapageur, crie de toutes ses forces et excite les autres à faire comme lui.

Il ajoute que ces scènes se composent de prières, de Gospel, d'hymnes et de sermons et qu'elles sont toujours dérangées par la foule. Il a remarqué que Brien était plus excité que les autres. L'officier de police Swan qui fait ordinairement la garde à ces assemblées ne peut dire si c'est Brien qui a été la cause des troubles de samedi soir.

L'officier Clément était de quart samedi soir sur la Lilley Avenue.

Il dit qu'il a vu Brien, à plusieurs reprises battre des mains et exciter les autres à faire comme lui. Il a aussi vu des pierres et des œufs lancés du côté de la voiture où prêchait Leclair.

Gaspard Desforges, qui appartient à la classe de Leclair, officier au samedi 11 a vu Brien souffler dans un cornet pour empêcher les assistants d'entendre le sermon que prêchait Leclair.

Une jeune fille que l'on voit souvent dans la voiture où elle siège pour la forme dit aussi qu'elle a vu Brien encourager les autres à faire du tapage pour interrompre leur assemblée.

Les témoins de Leclair—qui certes est l'instigateur de l'arrestation de Brien, sont de ses brebis (comme il appelle ses membres) et semblent s'être donnés le mot pour rendre leurs témoignages.

Les lois de l'Etat permettent que des assemblées religieuses soient tenues en des endroits publics et ceux qui y troublent la paix peuvent être sévèrement punis.

Après les remarques du juge, Brien est condamné à \$15 d'amende.

Maintenant que cette affaire, regrettable pour M. Brien, est passée, nous conseillons à nos compatriotes de Centralville de laisser ces pauvres sires tout seuls et de ne pas approcher de leur baraque ambulante.

Laissez-les parler pendant quelques jours pour l'herbe et les pierres qui les entourent et ce sera peut-être le meilleur moyen de se débarrasser d'eux.

Du train qu'ils sont partis aujourd'hui ils feront certainement arrêter tous ceux qui les troubleront quand ce ne serait que pour faire parler d'eux.

Évitez-les le plus possible et vous verrez qu'ils se fatigueront bientôt à parler pour les étoiles.

Laissons aboyer les chiens qui veulent aboyer; ça ne mord pas.

Trouve Comptable

Groëan, l'individu qui a comparu en cour hier après-midi, accusé d'assaut à coups de fer à repasser sur un nommé Corbel ou Corby, ce qui a eu lieu rue Exeter, a été trouvé comptable et placé sous caution de \$500 jusqu'à samedi prochain quand il sera condamné.

Le juge a continué cette cause pour pouvoir plus facilement connaître le résultat des injures avant de prononcer la condamnation.

MARIAGE LEBLANC-CLOUETTE

Hier après-midi à 1.30 heure au presbytère des RR. PP. Oblats, M. Misail Leblanc unissait ses jours à ceux de Mlle Léa Clouette. Le Révd Père Amyot donna la bénédiction nuptiale aux nouveaux époux. Les témoins étaient MM. Serville Leblanc et Hilda Clouette. Après la cérémonie, les nouveaux mariés et leur escorte se sont dirigés vers la résidence des parents, 451 rue Adams, où un excellent dîner de noces a été servi.

M. et Mme Leblanc ont été les récipiendaires de nombreux et riches cadeaux. Nos meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité.

Trois BONNES CHANCES

NOUVELLES

POUR * CETTE * SEMAINE

Premièrement.

Une indienne croisée en beaux patrons nouveaux 32 pouces de largeur, (remarque ceci) et qui se vend 12 1/2 cts la verge pour

5 Cts la Verge

Deuxièmement.

Un nouveau lot de sateen en noir uni, aussi en couleurs patrons nouveaux, c'est la qualité de 12 1/2 cents pour

8 Cts la Verge.

Troisièmement

Un lot de corps en jersey que nous allons vendre pour

5 Cts Chaque

Des jerseys en coton n'ont jamais été vendus moins que 25 cents, ainsi le prix nominal de 5 cents en font une occasion à ne pas passer.

A. G. Pollard & Cie

— RUES —

Merrimack, Palmer et Middle,

LOWELL, Mass.

EMPLOYES CANADIENS!

DE

A. G. POLLARD & CIE.

M. H. N. ST-MARTIN,

M. T. B. OUELLETTE,

M. A. L. RICHARD,

M. PHILIPPE COTE,

M. THEOD. LUSSIER,

M. LS. A. BERNIER,

M. HENRI VINCENT,

M. W. CHAPUT,

M. JOS. FORTIER,

M. THOS. DENAULT,

M. HERMIDAS LORRAIN,

M. GEORGE LANCTOT,

M. CHAS. DE LARONDE,

M. J. F. PROULX.

Mlle DENISE BOIRE,

Mlle ROSA, COTE.

Mlle L. CHAPUT,

Mme H. M. JACQUES

FEU. FEU. FEU.

FUMEE! FUMEE!

Ayant Obtenu Un Delai

DE 15 JOURS

Pour livrer le magasin, j'en ferai profiter mes clients et le public en général en faisant une réduction qui n'a pas encore été vue dans Lowell, vous pouvez en juger par le détail suivant :

Parasols de \$3.00 pour \$1.50. Fancy blanc de 12 1/2 cents pour 5 cents la verge. Henrietta de \$1.25 pour 85 cents la verge. Soie Surah de \$1.00 pour 49 cents la verge. Etoffes à robe de 37 1/2 cents pour 18 cents la verge. Un lot de châles 50 cts chaque. Etoffes à robe de 25 cents pour 12 1/2 cents la verge. Guillaume 5 cents la verge. Etoffes à robe de 15 cents pour 5 cts la verge. Dentelles noires de 62 1/2 cents pour 25 cents la verge. Soie noire de \$1.50 pour 98 cents la verge. Grandes serviettes 10 cts la paire. Corset de 50 cents pour 35 cents.

Profitez du délai qui m'a été accordé jusqu'au 4 juillet, pour épargner beaucoup d'argent.

Rappelez-vous que c'est

AU CASTOR DORE

138 RUE MERRIMACK.

J. * G. * COTE

PROPRIETAIRE.



FRED. H. ETHIER

Entrepreneur de Pompes Funebres.

No. 64 RUE FORD.

Je remercie cordialement les Canadiens qui m'ont si généreusement encouragé depuis que je suis ici et je me propose de les récompenser en leur donnant des marchés avantageux sous tous rapports.

T. VIGEANT, 374 Rue Merrimack

Public Cash Market

NOUVEL ARTISTE

F. F. Lampron, Un Compatriote

Vient d'acheter la magnifique Gallerie Emerson située au numéro 21 CENTRAL ST.

Les canadiens se feront un devoir de le visiter

A. G. POLLARD & CIE.

